

édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

La Municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles et aux collègues de Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider, policiers lâchement assassinés dans une commune voisine de la nôtre. Le commandant Salvaing occupait un poste au commissariat des Mureaux et était un interlocuteur de la Ville particulièrement apprécié pour ses qualités professionnelles et humaines. C'est le cœur lourd que nous lui avons, à lui-même et à sa compagne, rendu hommage.

Ces dramatiques événements ont bouleversé l'ensemble de nos concitoyens et nous interrogent quotidiennement sur notre sécurité et sur les moyens mis en œuvre pour l'assurer.

Alors que nos policiers sont épuisés après des mois d'état d'urgence, ils doivent se mobiliser pour contenir la violence de hooligans enragés qui n'ont plus rien à voir avec le sport et de casseurs déchaînés qui pensent être militants. Inacceptable.

La sécurité intérieure est la principale fonction régalienne de l'Etat, en tant que garant des conditions de la vie en société.

Aujourd'hui, il doit faire des choix courageux.

C'est ce qu'attendent les forces de l'ordre dans leur ensemble, démoralisées par des décisions de Justice qui anéantissent leur travail, c'est ce qu'attendent les élus locaux, sollicités par leurs administrés sur des compétences qui leur échappent, c'est ce qu'attendent les citoyens de notre pays.



Cécile ZAMMIT-POPESCU **Le Maire**

Vice-président de la CU GPS&O Conseiller départemental des Yvelines

Liactu

Sécurité : l'affaire de tous

La Municipalité souhaite, conformément à ses engagements, inscrire dans le long terme l'action qu'elle mène en matière de sécurité et de tranquillité publique.

A cette fin, elle a mis en œuvre des actions opérationnelles quotidiennes, a déployé des moyens supplémentaires et a engagé un travail transversal et partenarial, car la réussite dépend de tous les acteurs de terrain. Si la sécurité demeure une prérogative de l'État,

chacun, avec ses propres compétences, a un rôle à jouer et l'implication de l'habitant est essentielle.



Inondation : bilan



L'insécurité : un sentiment ou une réalité ?

Pas toujours simple de faire la part des choses : des rassemblements de jeunes comme on en connaît devant le centre commercial de Paradis, un éclairage public déficient, des voitures abandonnées sur un parking... peuvent créer un sentiment d'insécurité sans que ce soit lié à un acte d'incivilité ou de délinquance. Ce n'est pas le cas du mobilier urbain dégradé, des murs tagués, des véhicules brûlés, des vols, des agressions sur personnes, de l'ivresse sur la voie publique et des nuisances diverses auxquels sont confrontés les Meulanais, quel que soit leur quartier. Dans la limite de ses compétences, la Ville intervient afin qu'aucun secteur ne devienne une zone de non-droit. Beaucoup d'énergie pour une toute petite poignée d'individus qui perturbent le quotidien des habitants qui aspirent à vivre dans la tranquillité...

Les outils de lutte contre l'insécurité

La police municipale :

Elle se compose de 5 policiers municipaux et 3 agents de sécurité de la voie publique. Elle est joignable en journée au 06 77 04 17 22.

La Municipalité l'a dotée de nouveaux moyens permettant de renforcer sa présence sur le terrain et un développement du service est actuellement envisagé. Les rondes nocturnes aléatoires nouvellement mises en place sont suspendues en période de vigilance attentats.

La vidéoprotection :

9 caméras sont installées sur la commune. Elles pivotent à 180° et sont programmées selon nos besoins (la caméra située allée des Acacias est tournée vers le collège en journée et vers le parking en soirée par exemple). Elles filment, enregistrent 24 h/24 des images visionnées en direct et en continu par des opérateurs basés au Centre de Supervision Urbain. Raccordées au commissariat des Mureaux, elles seront bientôt transférées au poste de police de Meulan. La Municipalité souhaite poursuivre le maillage de l'ensemble de la commune, cet outil permettant à la fois de dissuader a priori, d'intervenir au moment du délit et de résoudre l'affaire a posteriori. Il permet également de verbaliser les automobilistes en infraction, principalement pour les stationnements ou arrêts gênants.

Les arrêtés municipaux :

Un certain nombre d'arrêtés pris par le Maire permettent de renforcer la sécurité, comme l'obligation de fermeture à 21 h des débits de boissons alcoolisées à emporter ou à consommer sur place.

Le CLSPD:

Cette instance réunit tous les acteurs de terrain: la Mairie, la police nationale, la police municipale, les bailleurs sociaux, parfois les copropriétés, l'Éducation nationale (écoles et collèges), le secteur d'action sociale, les transporteurs, les associations (MJD, Mission locale, ACVP...), les établissements sanitaires et sociaux,

les commerçants. S'y joignent en séance plénière le Parquet et la Préfecture. La commune a été divisée en deux secteurs (Paradis et centre-ville), deux thématiques ont été retenues : la délinquance et la tranquillité publique. Les travaux du CLSPD vont donner lieu à des fichesactions.

Opération tranquillité absence

La police municipale et le commissariat des Mureaux participent à l'Opération tranquillité absence. Cette opération a pour but de multiplier les patrouilles et d'effectuer des passages dissuasifs autour de votre domicile, pendant votre absence, afin de lutter contre les cambriolages. Vous pouvez vous inscrire au poste de police de Meulan ou au commissariat des Mureaux.

Les partenaires de la Ville

La police nationale:

Elle est le premier partenaire de la commune, en contact direct avec le Maire et la police municipale. Elle est joignable 24h/24 au 17 et assure une permanence au poste de police municipale le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (tous les jours au commissariat des Mureaux).

Les bailleurs sociaux :

Ils sont également en lien continu avec la Ville (Coopération & Famille et OPIEVOY) pour mener notamment des opérations communes (visite des caves, enlèvement de véhicules épaves sur les parkings...).

La Municipalité les sollicite afin qu'ils sécurisent par des aménagements leurs accès aux halls et aux caves, mais aussi leurs espaces extérieurs.

Les associations :

L'Association Conseil Vigilance Prévention qui apporte des conseils en matière de sécurité, de lutte contre les atteintes aux personnes et aux biens, est installée à Meulan et organise régulièrement des réunions afin d'apporter des conseils aux habitants. Elle peut également accompagner les victimes en les orientant dans leurs démarches.

 contact Président : 06 52 36 87 79 et sur Facebook : Acvp Meulan



Par ailleurs, la Ville a pris l'attache de Voisins Vigilants et étudie en ce moment la faisabilité d'un partenariat avec cette association.

Les habitants :

En contactant les élus ou les services municipaux à titre individuel ou collectif (copropriétés, associations...) pour signaler des incidents, ils constituent une source d'information primordiale en matière de lutte contre les incivilités et la délinquance. Les Meulanais ne doivent pas hésiter à composer le 17 lorsqu'ils constatent des faits délictuels et surtout à porter plainte lorsqu'ils sont victimes. Sans ces plaintes, rien ne peut être fait à l'encontre des fauteurs de troubles, ni par la police, ni par le bailleur.

La sécurité routière



La police municipale est habilitée à verbaliser en cas d'infraction au code de la route. Elle dispose de jumelles laser et d'un radar pédagogique (second radar en cours d'acquisition). Elle est équipée depuis le début de l'année de boîtiers PVE (procès-verbal électronique). L'un des agents est intervenant départemental de sécurité routière, il organise des actions de prévention en milieu scolaire et participe à la réflexion sur les aménagements de sécurisation aux abords des écoles.

La prévention des risques

Le plan communal de sauvegarde prépare préventivement la gestion des risques naturels, sanitaires ou technologiques. Il est consultable en Mairie et au poste de police municipale.

Inondation: bilan

La Seine est sortie de son lit en raison des grosses pluies de la fin mai, inondant les jardins et les caves. Dès le 30 mai, la Municipalité a mis en place une cellule de vigilance. Les services de la Ville ont été mobilisés pour surveiller la montée des eaux et réagir au plus vite. Des barrières et déviations, à proximité des routes inondées et inondables, ont été mises en place. Les parkings du quai du Bailliage sur l'Île du Fort et du quai de l'Arquebuse ont été fermés. La police municipale a identifié et pris contact avec une quarantaine de propriétaires afin que leur véhicule soit retiré avant la montée des eaux et les services ont fait du porte-à-porte pour rencontrer l'ensemble des occupants des maisons situées en bord de Seine et sur les îles. Ils sont restés en relation constante avec les occupants d'un bateau de plaisance accosté à Meulan. Deux familles ont été évacuées au niveau du quartier des Aulnes à cause du débordement de la Montcient. 150 patients de l'hôpital ont été transférés sur d'autres sites du CHIMM et 20% dans d'autres établissements. Le foyer de Thun, géré par la Croix Rouge, a été évacué.

Dès le lundi 6 juin, la Municipalité a fait une demande auprès de la Préfecture afin que la commune soit classée en état de catastrophe naturelle. Les victimes des inondations pourront ainsi être indemnisées.

Au mois de mars, notre police municipale avait participé à un exercice européen, "Sequana", organisé par la Préfecture de police de Paris, qui simulait une crue type 1910 (centennale). La crue du mois de juin a été classée décennale. Au plus fort de cette crue, le 4 juin 2016, le niveau de la Seine était à 6,10 m pour un débit de 1 300 m³/s (1910 : 8,62 m et 2 400 m³/s).



Les branches et déchets charriés par la Seine et s'accumulant régulièrement contre les piles du pont aux Perches sont retirés par les Voies Navigables de France (VNF) seules habilitées à intervenir. Problème : VNF ne dispose que d'un bateau pour nettoyer 600 km de berges. Aussi, il est fréquent que la Ville attende plusieurs mois pour qu'une demande d'intervention soit honorée. Ainsi le nettoyage du pont aux Perches intervenu le 30 mai était sollicité depuis le 13 février.

De nouveaux outils pour la propreté

Le maintien de la propreté des espaces publics pose de grandes difficultés dans notre commune en raison de la configuration de nombreuses rues, de la multiplication des incivilités, notamment des propriétaires de chiens, d'un matériel inadapté et d'un fort taux d'absentéisme du personnel communal de ce secteur. Deux CUI (Contrat unique d'insertion) et 2 CDD (Contrat à durée déterminée) sont actuellement recrutés pour palier ce dysfonctionnement. Par ailleurs, de nouveaux équipements viennent d'être mis en service :

- un véhicule de propulsion électrique (silencieux et non polluant) de type tricycle pour faciliter le déplacement des équipes et optimiser le nettoyage (lieux difficiles d'accès, déjections canines...).
- une balayeuse à aspiration afin de maîtriser la propagation de la poussière lors du nettoyage. Cette balayeuse va permettre le lavage des rues et trottoirs. Elle est équipée d'un système de recyclage d'eau qui en réduit considérablement la consommation.

Voirie

Une campagne de reprise de la voirie a débuté fin juin. Elle devrait se poursuivre tout l'été pour un coût de 150 000 euros. La mise en place de ces travaux a demandé plus de temps que prévu en raison de nouvelles dispositions imposant aux villes de détecter la présence éventuelle d'amiante avant de commencer des travaux sur la voirie. Les résultats du diagnostic n'ont rien révélé et ont permis d'éviter un désamiantage coûteux.

Fin du stationnement payant

À partir du mois de septembre, le parking de la place de l'Aubette devient gratuit. Il sera en zone bleue, limité à 2 heures, afin de permettre une rotation des stationnements et favoriser ainsi l'accès aux commerces de proximité. Une cinquantaine de places resteront

accessibles les jours de marché, ce qui améliorera sensiblement les conditions de stationnement les lundis et vendredis. Nous vous invitons à faire particulièrement attention aux nouveaux panneaux qui vont être installés. Par ailleurs, les 4 places "arrêt minute" devant la

Poste seront déplacées de l'autre côté de la rue. D'autres places seront créées le long du quai, côté marché, plus nombreuses, afin également d'en faire bénéficier l'activité commerçante. Elles seront limitées à 30 minutes.

Publicité dans les boîtes aux lettres

Savez-vous combien de prospectus se retrouvent dans votre boîte aux lettres chaque mois ?

Un habitant du quartier du Paradis a fait le compte. Il a scrupuleusement rassemblé et pesé l'ensemble des publicités déposé entre le 19 janvier et le 15 février 2016. Le résultat est édifiant : 3,785 kg. Ramené à une année, cela fait un peu moins de 50 kg. Un chiffre consternant quand on sait qu'il tournait autour des 24 kg en 2014 (enquête UFC-Que Choisir d'avril 2014).

Il semblerait que les immeubles du quartier du Paradis soient une cible privilégiée pour les distributeurs...

Fleurissement

Depuis le début du printemps, nos jardiniers sont particulièrement actifs. Vous les avez peut-être croisés dans les parcs et jardins ou sur l'un de nos ronds-points. Ils ont semé 350 m² de gazon fleuri, mis en place 119 jardinières et suspensions, planté 12 600 annuelles (65 variétés, sur 480 m² de massifs). Avant cette mise en place, l'équipe des espaces verts a imaginé et conçu ce fleurissement par quartier. La thématique de cette année est la couleur bleue. Pour la première fois, notre ville va participer au concours régional des villes et villages fleuris afin d'obtenir notre première fleur (5ème pétale départemental obtenu en 2015). Le jury doit passer courant juillet. Nous concourons également, au niveau départemental, pour trois trophées : "les nouveaux fleurissements osez l'innovation", "cœur de villes et villages" et "jardin à partager".



Horaires d'été

Retrouvez les horaires de la mairie au dos de votre mag.

Poste du centre-ville

Pas de changement d'horaire lundi, mercredi, jeudi et vendredi 9h-12h30/14h-18h mardi 10h-12h30/14h-18h samedi 9h-12h30

Poste du Paradis

Fermeture à partir du 1er juillet et jusqu'à fin août.

Boulangerie Descamps

Fermée du 26 juillet au 16 août inclus

Boulangerie du Paradis

Fermée du 26 juillet au 16 août inclus

Boulangerie Ferry

Fermée du 7 au 28 juillet inclus

Boulangerie Guyan

Fermée du 6 au 28 août inclus

Les activités d'été

Semaines sportives

Le service des sports propose quatre semaines sportives pendant les grandes vacances afin de canaliser l'énergie de nos petits Meulanais.

Informations au 0130220564 ou 0611536579 ou 01 30 90 41 27 de 8h30 à 17h30

Activités jeunes

Le service jeunesse organise de nombreuses activités à destination des 11/17 ans. Activités culturelles et sportives, sorties et ateliers... un programme hétéroclite pour tous les goûts!

du 6 juillet au 5 août Inscription à l'Espace jeunes Paradis. Du lundi au vendredi 10 h - 12 h et 14 h - 18 h. Tél. 0962370037

Été = danger

Prévention canicule

Dans le cadre du décret de 2004 relatif à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées, la Municipalité renouvelle la mise en place d'un registre nominatif dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux, en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte canicule. Le dispositif concerne:

- les personnes de la commune âgées de plus de 65 ans,
- les personnes de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les personnes handicapées qui vivent seules chez elles.

Tous les Meulanais particulièrement vulnérables peuvent donc s'inscrire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un proche, auprès du CCAS.

• Infos: 0130904120.

Retour sur....

Tous en forme au Paradis

Malgré un temps mitigé, il y avait une très bonne ambiance lors de cette deuxième édition. Les marcheurs ont été les plus nombreux.



Bal trad(itionnel)

Toujours autant de bonne humeur et un brin de folie lors du bal trad des Calfats. Leur prochaine visite à Meulan aura lieu le samedi 28 janvier à 20 h 30. À noter dès à présent sur vos agendas!

Fête de la musique



Un très bon cru que cette 35^{ème} édition de la fête de la musique : pas moins de 12 concerts!

En tête d'affiche le groupe Jabul Gorba (6 CD à son actif) qui a endiablé la place Brigitte Gros. Sans oublier du Gospel et du rock, de la chanson française et du pop des années 80!

Centenaire de la bataille de Verdun

Meulan-en-Yvelines a souhaité commémorer le centenaire de la bataille de Verdun. Plus d'une cinquantaine de personnes ont rendu hommage aux soldats de la Grande Guerre. Les enfants des écoles ont lu des poèmes et déposé des roses blanches sur les tombes des Meulanais morts pour la France.



La charcuterie Henri entre au Gault&Millau!

Le célèbre guide gastronomique, jusqu'alors réservé aux restaurants et vins, a lancé, à l'automne dernier, une sélection des meilleurs artisans de France. La charcuterie Henri, déjà remarquée et maintes fois primée pour son jambon, a été retenue pour figurer parmi les heureux élus!



Sport

Aviron

L'Aviron Meulan Les Mureaux Hardricourt (AMMH) a décroché l'or en quatre avec barreur homme au Critérium National Sprint.

Valentin Laborde, Richard Silvestre, Cyril Renard, Quentin Étienne et le barreur Tanguy Silvestre, placés en outsiders, sont parvenus à élever leur niveau au fur et à mesure des parcours pour finalement surprendre en finale en s'imposant. Un bel exploit! Cette saison aura été, une fois de plus, une très bonne année pour l'AMMH.

Karaté - AK78

Dimanche 19 juin 2016, Frédéric Hubault, Peggy Maston et Henri Scotto ont obtenu leur ceinture noire 1er DAN. Cette année fut une belle réussite pour les adhérents de l'AK78. Ainsi, Carla Tavard a validé son 1er DAN en décembre, Jacky Payet et Sami Ramdane leur 2ème DAN. Anthony Beauvais a obtenu son DAF, diplôme d'assistant formateur, et David Denis son DIF, diplôme d'instructeur.



Vie associative

Fin du Pass'sport culture

Le Pass'sport culture ne sera pas reconduit à la prochaine rentrée scolaire. Ce dispositif permettait d'obtenir une réduction du prix de l'adhésion auprès de certaines associations sportives et culturelles. La Municipalité a préféré privilégier :

- l'élargissement des activités liées aux semaines sportives
- une revalorisation du montant global des subventions aux associations sportives
- le développement de l'école municipale des sports
- le maintien des tarifs des activités sportives pour la prochaine rentrée scolaire en garantissant la qualité du service.

Une mention particulière pour deux élèves du CLC

Eden, violoniste de 9 ans, a été admis au concours national des "Petites mains symphoniques" et Gaëtan, altiste, entre en classe d'écriture musicale au Conservatoire de Paris.

Un grand bravo à tous les deux!



Recherche bénévoles

L'association d'Alphabétisation (apprentissage du français par des personnes adultes) recherche 2 bénévoles pour intégrer l'équipe.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter sa Présidente M^{me} Albonetti au 06 75 63 02 01

Délibérations votées lors de la séance du 25 mai :

Modulation de la tarification des semaines sportives

Chaque année, un tarif est proposé par semaine (du lundi au vendredi). Or certaines semaines ne comportent pas cinq jours d'activités, notamment lorsqu'elles incluent des jours fériés. Cette année, deux semaines sont concernées, celle de la fin des classes et celle de la fête nationale. Dans un souci d'équité, il a été décidé de moduler les tarifs de ces semaines en fonction du nombre de jours d'activités. La tarification se fait toujours sur la base du quotient familial, sans augmentation en 2016.

Modification du règlement des services périscolaires

Afin de ne pas pénaliser les familles pour des contingences indépendantes de leur volonté, il a été proposé de facturer la restauration scolaire au réel en cas d'absence de l'enseignant (famille ayant réservé mais gardant

l'enfant à domicile). Par ailleurs, à la demande des familles, le délai de réservation et d'annulation de l'étude a été réduit à 15 jours (au lieu de trois semaines).

Ils sont nés...

Mariam Dembele

Ils se sont mariés...

Séverine Osiak et Pascal Béranger

Brigitte Becker et Gilles de Laère

Jessica Domont et Stephen Bonsu

Céline Danis et Ghislain Landat

Subventions aux associations

84 000 € sont consacrés aux subventions des associations meulanaises, un montant similaire à celui de 2015. Plusieurs associations n'ayant pas déposé de dossier de demande, le maintien de l'enveloppe globale a permis d'augmenter certaines subventions, au regard des activités qui sont proposées pour 2016.

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

Un lieu de prière pour le mois du Ramadan a été demandé à la Mairie et... refusé. En effet, au-delà des restrictions de la loi de 1905 et de notre règlement des salles communales, comme de notre intime conviction que la religion doit rester dans la sphère privée, on peut s'interroger sur l'objectif réel d'une telle demande. Deux immenses espaces de culte sont implantés aux Mureaux, à quelques minutes de Meulan. Chaque commune de France doit-elle disposer d'une mosquée ? Non, pas plus que de tout autre équipement public, culturel, sportif, cultuel existant dans une ville voisine et pouvant être partagé par les habitants du territoire.

Meulan demain (minorité - 6 élus)

La sécurité. l'affaire de tous Au-delà de la colère et de l'indignation, la tuerie de Magnanville nous rappelle que la lutte contre la radicalisation est l'affaire de tous. Lorsque de tels dangers menacent nos concitoyens, les autorités locales se doivent de rassembler et de mobiliser l'ensemble des élus et des acteurs publics, sans distinction politique. Or, nous apprenons par les réseaux sociaux que l'équipe en place a réuni le Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), habilité à définir les actions à mener en matière de sécurité, sans aucune concertation. Dommage qu'à Meulan toute action commune soit impossible!

Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

Editos après tribunes, le Maire et son équipe s'échinent à faire semblant de considérer la gauche caviar de Meulan demain comme l'opposition. Si opposition elle devait être, elle ne serait que de confort et institutionnelle. C'est celle qui se trouve à l'intérieur de l'UMPS.

La seule et véritable opposition POLITIQUE à Meulan, c'est le FRONT NATIONAL. Mme Zammit-Popescu ne le sait que trop bien. C'est la raison pour laquelle elle regarde ailleurs...

Aussi, on attend toujours que l'entretien de la chaussée, particulièrement détériorée par endroits, soit hissé en haut des priorités d'investissement!

http://meulanbleumarine.unblog.fr/

мűreau×

Meulan-en-Yvelines

- BAL POPULAIRE 19h30
 RETRAITE AUX FLAMBEAUX 22h30
- FEU D'ARTIFICE 23h

Cinéma en plein air

mardi 23 août à 21 h • Ferme du Paradis

Les "Yvelines font leur cinéma" et vous invitent au rêve avec le film "le Petit Prince". Film d'animation français réalisé par Mark Osborne et sorti en 2015, il est adapté du livre éponyme d'Antoine de Saint-Exupéry.



Des transats seront à votre disposition, pensez à prendre une petite couverture si la soirée est fraîche.

• gratuit - en cas de pluie, la séance se déroulera dans la Bergerie

Infos utiles

Horaires d'été

Mairie et CCAS

du 1er iuillet au 31 août

- lundi (fermeture)
- mardi 8h30-12h
- mercredi au vendredi 8h30-12h / 13h30-17h
- samedi 8h30-12h

Pôle Éducation Jeunesse et Sport

du 1er juillet au 26 août

- lundi (fermeture)
- mardi 8h30-12h
- mercredi et vendredi 8h30-12h / 13h30-17h
- jeudi 8h30-12h

Bibliothèque multimedi@

• fermeture du 2 au 13 août

Espace jeunes du Paradis

• fermeture du 8 août au 2 septembre

Permanences médicales

Pharmacies

Consultez le site du syndicat des pharmaciens:

http://lc.cx/Znsq ou ville-meulan.fr, ou téléphonez au commissariat de police 0178731111

Dentistes

Pour connaître l'adresse du dentiste de garde, téléphonez au 0139512121

Maison médicale

Si vous êtes malade en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux,

la maison médicale de garde peut vous recevoir tous les soirs de 20 h à minuit et les jours fériés de 9 h à 13 h,

faites le 15 pour y accéder.